

## Comment faire la séparation des profits suite a une vente de mais

Par Christine, le 22/04/2008 à 11:22

Bonjour'je m'adresse a vous .

Mon conjoint et moi nous avons acheter une maison ensemble voila bientot 8 ans sa part a lui 54 milles et la mienne 20milles nous avons fait plusieurs rénovation couteuse et beaucoup de rénovations et avons participer ensemble au dépenses lui a mis un peut plus vu que son revenue était différent du mien. Et maintenant nous pensons nous séparer et avons mis la maison en vente est-ce logique ce que je veut faire que chacun de nous reprenne son investiment original lui 54 milles et moi 20 milles et que dépendant la vente de la maison nous séparons le profit net a part égale après avoir règler les dettes ensemble.

Merçi Mme Christine Choquette